

BULLETIN MUNICIPAL ARRANGOITZEKO BERRIAK

JANVIER 2016



SOMMAIRE

- 04 RETROSPECTIVE 2015
ATZERA BEGIRA
- 06 VIE QUOTIDIENNE
EGUNEROKO BIZIA
- 13 VIE SOCIALE
GIZARTE BIZIA
- 15 ENFANCE ET JEUNESSE
HAUTZAROA ETA GAZTETASUNA
- 17 VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE
KULTURA ETA TURISMOA
- 18 AU FIL DE LA VIE / TEMPS LIBRE
BIZI DENBORA / AISIALDIA
- 19 LA PAROLE A L'OPPOSITION
OPOSIZIOAREN HITZA
- 20 INFOS PRATIQUES
INFORMATIO PRATIKOA

AGENDA

DES ANIMATIONS DE JANVIER À JUIN 2016

Samedi 2 Avril à 15h:

Chasse aux oeufs dans le parc du Château

Vendredi 1er Mai:

Vide greniers de l'AAEA

Du Samedi 14 au lundi 16 Mai:

Makilas de la Brocante

Du vendredi 10 au Mercredi 15 Juin:

Fêtes d'Arcangues

Mairie d'Arcangues • Le Bourg • 64200 Arcangues •

Tél. 05 59 43 05 50 • contact@arcangues.fr • www.mairie.arcangues.fr • Directeur de la publication : Philippe ECHEVERRIA, Maire

• En Charge de la publication : Sandrine CHARLANNE • Photos : Service Communication de la Mairie, sauf mention contraire •

Photos de couverture : Sandrine CHARLANNE • Création graphique, conception & mise en page: Phillips Internet Communication

• 245 allée Théodore Monod 64210 Bidart • Tél. 05 59 52 60 80 • www.phillips-internet.com • Impression : Imprimerie du Labourd

29 Chemin de Cazenave, 64100 Bayonne Tél. 05 59 59 16 42

ÉDITO DU MAIRE AUZAPEZAREN

Vous allez prendre connaissance, à travers le contenu de ce bulletin municipal, de tout ce qui a pu animer notre village durant l'année 2015.

Plus que jamais dans ce monde institutionnel en plein chamboulement, avec de plus la baisse des dotations de l'Etat, les élus locaux que nous sommes doivent mettre toute leur énergie au service de leur Commune.

C'est principalement pour cela que nous allons continuer à mettre en œuvre nos projets : l'agrandissement de l'école, l'aménagement du théâtre de la nature, l'embellissement du Bourg, la création d'un nouveau terrain d'entraînement, l'amélioration des routes communales et départementales.

Toutefois, je proposerai au Conseil, lors de l'élaboration des budgets 2016, de ne pas augmenter les impôts.

Soyez certains que je continuerai avec mon équipe « Arrangoitzeko Bihotzean » à œuvrer dans les différentes instances en faveur de notre village.

Chers Arrangoitzars, je vous souhaite, au nom de tout le Conseil Municipal, mes vœux de bonheur, réussite et surtout de santé pour cette année 2016.

Philippe ECHEVERRIA

Retrouvez la vie de votre
commune sur le site internet
www.arcangues.fr



Herriko berripaper honen bidez, 2015ean zehar, gure herriko gertakari guzien berri ukanen duzu.

Mundu instituzionalaren iraulketaren aitzinean eta horrekin batera gertatzen ari diren Estatuko laguntzen apaltzeari aurre egiteko, nehoiz baino gehiago, tokiko hautetsiek, haien energia guzia herriaren zerbitzuko ezarri dezaten beharrezkoa da.

Oroz gainetik, arrazoi horiengatik, gure egitasmoak obratzen segituko dugu : eskolaren handitzea, Natuaren antzokiaren antolaketa, herri barnearen berregitea, errugbi zelai berri baten sorrera, herriko eta departamenduko errepideen hobetzea.

Bizkitartean, herriko Kontseiluari, 2016ko aitzinkontuen egiteko orduan, zergak ez emendatzeko galdea eginen diot.

Segur izan zaitetzte, « Arrangoitzeko Bihotzean » ene taldearekin, gure herriaren alde instantzia desberdinetan lan egiten segituko dudala.

Arrangoitzar maiteak, Herriko Kontseilu osoaren izenean, 2016rako, urte berri on, arrakastatsu, osasuntsu bat eta zoriontsu bat desiratzen dizuegu.

Philippe ECHEVERRIA



PREMIÈRE TAMBORADA

La première tamborada a eu lieu le dimanche des fêtes d'Arcangues, elle a été organisée au cours des temps d'activité périscolaire et a réuni une trentaine d'enfants.

« C'était super de jouer du tambour avec tous mes copains devant le fronton ! » Louise

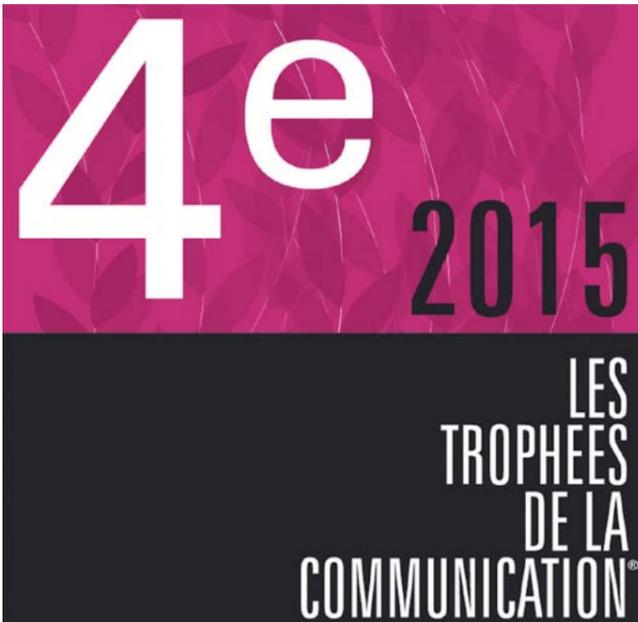
« J'ai aimé apprendre à jouer du tambour pendant le TAP pour préparer la Tamborada et j'étais très fier de jouer devant papa et maman. C'est mon meilleur souvenir des fêtes d'Arcangues ! » Maxence

PIQUE NIQUE AU CHÂTEAU

Le 1^{er} juillet, le château a accueilli dans son parc les enfants de l'accueil de loisirs et les familles du village pour un pique nique.

TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Le site de la mairie a été récompensé de la 4^{ème} place des TROPHEES DE LA COMMUNICATION dans la catégorie du meilleur site internet des communes de moins de 5000 habitants.



FILM



Un film sur Arcangues a été réalisé afin de promouvoir le village. Venez le découvrir et le faire partager sur <https://vimeo.com/145625816>.

Nous tenons à remercier Chantal, Olivier, Naia et Antton pour leur participation.

« Ce fut un vrai plaisir de réaliser ce film pour Arcangues, je remercie chaleureusement l'équipe de la mairie qui m'a fait confiance, les partenaires et les membres de la famille Estaynou-Uharriz qui ont très bien assumé leurs rôles de comédiens improvisés. Les animations proposées par le village ont attiré beaucoup de monde cette année, c'était l'occasion parfaite pour faire des images. J'espère que le film aura un impact sur la fréquentation touristique, auquel cas l'année prochaine il faudra prévoir un bon stock de frites pour la soirée Toro de Fuego ! » Papa Tango Production

NEWSLETTER SITE MAIRIE

Depuis le mois d'octobre, vous avez la possibilité de vous abonner à la newsletter du site de la mairie afin d'être informés des actualités.

www.mairie.arcangues.fr

TAP EN BASQUE

De nouvelles activités entièrement en basque ont vu le jour dans le cadre des activités périscolaires afin de favoriser l'apprentissage de la langue tels que le potager, la pelote...



MISE EN SERVICE DU NOUVEAU TERRAIN DE RUGBY

Le terrain d'honneur a été remis en état avec la mise en place d'un arrosage automatique, la réfection complète du drainage et de la pelouse avec un apport de sable.

« Ce nouveau terrain est un équipement qui amène beaucoup de confort aux membres de notre club. Il s'inscrit dans la continuité de la réalisation des bureaux et de la salle de réception qui nous ont été confiés il y a 5 ou 6 années de ça. D'un point de vue sportif, il permet une pratique du rugby dans des conditions idéales, quelle que soit la météo. Finis les trous de taupes et la boue durant 6 mois de l'année. Il nous est envié par tous les clubs que nous recevons chaque dimanche. J'espère que cet investissement permettra aux jeunes d'Emak-hor de s'épanouir pleinement et de permettre au club de continuer à grandir dans son « petit Twickenham ». Aupa Emak-hor ! » Antton

PASS JEUNES

Le Pass' Jeunes (pour les enfants de 11 à 14 ans) : des sorties sont organisées spécialement pour les jeunes afin de leur faire découvrir d'autres horizons dans un cadre adapté à leur tranche d'âge. A l'écoute de leurs envies et de leurs besoins, nous travaillons sur divers projets afin de pouvoir les satisfaire au mieux.

« Proposer des activités pour les plus grands est une très bonne initiative, mon fils s'est éclaté et espère qu'ils seront plus nombreux aux prochaines vacances. Anne-Marie.

TÉLÉTHON

Le Téléthon a fait son retour sur Arcangues les 4 et 5 décembre derniers. Les Arcanguais et quelques associations du village se sont unis au profit de cette cause pour partager un bon moment.

CRÈCHE: SAVEZ-VOUS PLANTER LES CHOUX ?

La crèche s'est dotée d'un nouveau potager. Nos petits jardiniers ont pu planter les salades d'hiver, quelques fleurs et graines apportées par les familles. Maintenant, il n'y a plus qu'à attendre de les voir pousser.

« Cette activité est destinée aux plus grands, ils ratissent, plantent, ramassent, même si tous les enfants sont systématiquement volontaires, l'activité se fait en binôme. Pour le moment nous avons planté beaucoup de bulbes qui nous ont été amenés par les parents mais nous souhaiterions dès l'été prochain cueillir nos premières tomates cerises et fraises » Jessica et Michu.



RÉCOMPENSE EMAK HOR



L'école de rugby vient d'être diplômé du label de la Fédération Française de Rugby. Il s'agit d'une reconnaissance fédérale, territoriale et départementale. Cela va lui permettre de continuer d'organiser des tournois. Plus de la moitié des entraîneurs se sont investis personnellement dans des formations éducatives et sportives. On tenait à féliciter les responsables de l'école de rugby et plus particulièrement Peio Combes pour son investissement depuis plusieurs années.

« Éducateur à Emak Hor, j'ai participé au projet de labellisation. Je suis fier et heureux d'avoir vu ce dossier validé par la fédération française de rugby. Nous étions une dizaine à monter ce dossier assez complexe. Cette labellisation nous a aidés à nous former pour améliorer la structure du club et permettre à nos enfants licenciés de bénéficier de toutes nos connaissances afin que leur apprentissage se fasse de la meilleure des façons. Nous sommes un groupe d'éducateurs, d'amis, unis pour Emak Hor et fiers de sa réussite. » Franck

Depuis le 1er Juillet, après l'abandon par les services de l'État (DDTM) de certaines tâches, la Communauté de Communes Errobi a pris la compétence de l'instruction des actes d'urbanisme.

AU COURS DE L'ANNÉE 2015 ET AU 24 DÉCEMBRE, 215 DOSSIERS ONT ÉTÉ INSTRUITS. IL S'AGIT DE :

- 132 Demandes de certificats d'urbanisme : 71 de simples informations et 62 opérationnels
- 38 Demandes de permis de construire, incluant les demandes d'extension de maisons individuelles de plus de 20 m²
- 45 Déclarations préalables : bâtiments de moins de 20m², piscines, abris de jardin, clôtures, panneaux solaires, modifications de façades, vérandas et divisions de propriété
- 7 Demandes de permis d'aménager (lotissements)
- 4 Dossiers de contentieux

Un rappel: les projets de construction doivent se rapprocher au maximum du style basque traditionnel d'où deux constantes essentielles: toitures à deux pentes et couleurs à respecter (les huisseries sont de couleurs blanches ou gris clair, les éléments de charpente apparents et les volets battants en bois à barres et écharpes sont de couleurs vert basque, rouge basque, marron, ou bleu d'Arcangues)

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

La Commune d'Arcangues est régie par un POS (Plan d'Occupation des Sols) approuvé le 15/11/2001. Suite à l'annulation du PLU approuvé le 22 septembre 2010.

La Loi ALUR (Loi pour Accès au Logement et à un Urbanisme Renouvé) de 24 mars 2014 impose qu'une transformation du POS en PLU soit finalisée pour le 25 mars 2017.

L'étude du PLU se déroule selon une méthode consistant à réaliser un bilan du POS, ainsi que des analyses des contextes environnementaux, paysagers, urbains, fonctionnels, socio démographiques et économiques.

Suite à cette analyse et après un débat en conseil municipal un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera adopté.

La commune doit également tenir compte d'autres éléments supra communaux très importants comme le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé le 6 février 2014 ainsi que certains services de l'état (DREAL...). Le SAGE (Schéma d'aménagement de gestion des eaux) est en cours d'approbation.

La Communauté de Communes Errobi est également

partie prenante comme relais du SCOT sur certains sujets qui dépassent les frontières communales comme, les activités économiques par exemple.

Le PADD ainsi que les avis émis des différents acteurs permettront d'établir un zonage et de définir un règlement pour aboutir à un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il sera arrêté par le Conseil Municipal, puis transmis aux Personnes Publiques Associées (dont les services de l'Etat) avant d'être présenté à l'enquête publique. Une fois les avis des habitants recueillis le dossier sera finalisé et approuvé par le Conseil Municipal.

Les élus proposeront aux habitants une rencontre sous forme de réunion publique au second trimestre 2016* afin de leur exposer les grandes lignes du diagnostic, les attendus des services de l'Etat, les attendus liés au SCOT et de leur présenter le projet mis en place au regard de ces différentes contraintes.

*la date sera disponible en mairie ou sur le site internet en février.

ORGANISATION DU SERVICE URBANISME

La réception du public est assurée par le secrétariat les après-midi des lundi, mardi jeudi et vendredi de 14h à 18h. La commission d'urbanisme se réunit en moyenne tous les quinze jours pour étudier les dossiers présentés par les pétitionnaires.

URA: SYNDICAT DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

RÉMY GAROSI / MARCELLE DUCOURNAU

Cette année, l'action du Syndicat URA portait sur la réfection de la canalisation d'eau potable, le long de la RD 755 sur une longueur de 1,870 km (des écuries Larretcheberria jusqu'à l'intersection avec la RD 255).

Les travaux de renouvellement du réseau AEP (Assainissement eau potable) se sont déroulés du 12/10/2015 à mi-janvier 2016, ils représentent un coût total de 490 575.00 € H.T à la charge du syndicat URA.

ORDURES MÉNAGÈRES (SYNDICAT BIZI GARBIA)

DIDIER MAISTERRENA / MAITENA PEYROUTAS

• Le débat de ces dernières années, relatif à l'exercice de la compétence « Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés » sur le territoire du Sud Pays Basque est définitivement clos.

En effet, les lois de juillet 2015, relatives à la « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » d'une part, et à la « Transition énergétique pour la croissance verte » d'autre part, en ont écrit l'épilogue.

• Désormais, cette compétence doit obligatoirement être exercée par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale que sont les Communautés d'Agglomérations et de Communes.

A partir du 1er janvier 2017, le Syndicat Mixte Bizi Garbia aura donc cessé d'exister.

• Ses compétences (collecte et traitement) seront « automatiquement » transférées, soit à la future Agglomération unique « Pays Basque », soit à Errobi, en fonction de la décision qui sera prise en début d'année prochaine par l'ensemble des Conseils Municipaux et Conseils Communautaires du Pays Basque.

• Cette Agglomération en transférera à son tour le volet « Traitement », au Syndicat Mixte Bil ta Garbi, qui assurera, notamment, l'exploitation et la gestion directes de l'ISDnD (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Zaluaga Bi à Saint Pée sur Nivelle).

Cette année sera donc une transition avant la dissolution du syndicat.

LE COMPOSTAGE

Les bio déchets représentent 30% du poids de notre poubelle.

Nous entendons par bio déchets tous les déchets de préparation de repas ou restes de repas: épluchures de fruits et de légumes, pain, sachets de thé, pâtes, riz, viandes, légumes, etc.

Nous pouvons composter une grande majorité de ces déchets ainsi qu'une petite partie de nos déchets verts (tonte) grâce à l'utilisation d'un composteur individuel. A Arcangues, 287 foyers compostent leurs bios déchets et cela représente 24,55% des maisons individuelles.

Pour information, la moyenne de couverture en composteur des maisons individuelles sur l'ensemble des communes du syndicat est de 32.5%. Pour avoir un composteur individuel, la condition est d'avoir un jardin ou un espace vert.

Le Syndicat BiziGarbia a mis en place ce système de dotation depuis 15 ans et a permis d'équiper à ce jour près de 3500 foyers sur son territoire, soit environ 7700 personnes.

Cet équipement est fourni gratuitement et la prochaine dotation aura lieu en mai 2016. (Les inscriptions doivent se faire avant le 22 avril 2016).

Ainsi en 2014, 290 tonnes de bio-déchets des ménages auront été valorisées « à la source », contribuant activement à la réduction de la production de déchets. Nous pouvons également apprendre à nous servir de nos déchets verts pour fertiliser nos jardins grâce au compostage bien sûr mais aussi grâce à d'autres techniques comme le « mulching » ou le « paillage » qui sont abordées, entre autres sujets de jardinage, à l'occasion des ateliers « Jardiner au naturel ». Ces ateliers gratuits sont organisés, depuis 3 ans, en partenariat avec le jardin botanique de St Jean de luz et le syndicat BiziGarbia.

Les dates des ateliers de 2016 ne sont pas encore connues mais seront communiquées ultérieurement.

Les demandes de composteur se font auprès du Syndicat BiziGarbia, de la Mairie d'Arcangues
05.59.43.05.50
ou sur le site du syndicat :
<http://www.bizigarbia.fr/>

«La crèche prépare quotidiennement 36 repas, incluant la section bébés, tous ces repas sont réalisés sur place dont la pluche est quotidienne, même si quelques modifications ont été nécessaires, je suis contente de participer à cette démarche qui permettra en plus d'enrichir le potager.»

Myriam

«Nous servons 130 repas /jour, le composteur nous permet de recycler les épluchures et les restes alimentaires. Nous avons pris de suite l'habitude et son usage est devenu systématique. L'engrais ainsi produit enrichira bientôt les plantations des jardins de la maisons de retraite»

Marie

VOIRIE

JEAN GARMENDIA ET SON ÉQUIPE

L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 755

La création d'un trottoir depuis le rond point du bourg jusqu'au chemin Larrebidea était une volonté municipale et elle s'est concrétisée dans un premier temps par le trottoir réalisé sur la RD 755. Ces travaux ont pu être effectués rapidement dans la mesure où la commune a porté ce projet dans le cadre d'une convention de co-

maîtrise d'ouvrage signé avec le conseil départemental. Ces travaux ont également permis l'enfouissement de différents réseaux, la création d'un éclairage public, et la réalisation du tri sélectif semi enterré, ci-dessous le détail de cette opération.

Réfection voirie et création de trottoirs	167 000.00 TTC
participation du conseil départemental	55 800.00 TTC
Mise en place de l'éclairage public	57 356.65 TTC
participation SDEPA*	7 126.99 TTC
Enfouissement des réseaux	12 420.17 TTC
participation SDEPA*	5 983.44 TTC
participation ERDF	3 988.96 TTC
Enfouissement des lignes téléphoniques	8 751.29 TTC
Maitrise d'oeuvre réalisée par Ingeo Conseil	7 920.00 TTC
Coût total des travaux et études	253 448.11 TTC
Coût total des subventions	72 899.39 TTC

*SDEPA: Syndicat Départemental d'Energie des Pyrénées Atlantiques



LA RÉFECTION DE DIVERSES VOIES COMMUNALES

Au cours de l'année 2015, la réfection de la voirie a été réalisée par l'entreprise Colas, la mieux disante, pour un montant de 178 200€ TTC sous le contrôle du bureau d'études d'Ingeo Conseil, lui-même rémunéré à hauteur de 11 000€ TTC.

Voici le détail des routes reprises:

- **Quartier Alotz:**
 - Enrobé d'une partie du Larrebidea,
 - Tri couche sur les chemins Salazaharia, Salha, Arancetakoborda (depuis le bout de l'impasse Arancetakoborda au pont)

- **Quartier la chapelle:**
 - Enrobé au chemin Marie Eder, Argelous et Castagnet. Ce dernier a été décomposé en 4 tranches pour des raisons financières. Cette année, l'enrobé concernera la zone dite n°2.



• Quartier Chapelet:

Enrobé du chemin Teilleria et impasse de Garonne
Un marché à bon de commande a été passé pour une durée de trois années afin de parer à de petits travaux imminents de voirie, à coûts maîtrisés. Sous le contrôle d'Ingeo Conseil, la Colas a été retenue en 2015 pour ce marché pour un montant total de 47 000 €TTC.

Busage et ouverture de fossés:

- route du Château d'eau
- chemin Mendibista
- chemin Mendienborda

LE FAUCHAGE DES TALUS

Deux fauchages ont été réalisés au printemps et à l'automne par l'entreprise Duralde pour la somme de 16 340 € TTC.

Pour la période estivale le fauchage a été réalisé par l'entreprise Santesteban pour la somme de 1 824.81€ TTC.

Deux fauchages au cimetière et un fauchage au lotissement Garatenborda pour la somme de 230€ TTC.

Réalisation de place de stationnement chemin Oyhambidea pour la somme de 840€.

DÉFENSE INCENDIE

Dans un souci de sécurité, nous avons décidé d'améliorer la défense incendie, par la mise en place de 2 poteaux qui ont été positionnés sur la RD 755 pour une somme de 8 000€ TTC et 3 poteaux sur les chemins communaux (Guillenia, Larrebidea et Errota handia) pour la somme de 12 360€ TTC.

LE STADE INTERCOMMUNAL DE MENDIBISTA

Au cours de différentes réunions avec les responsables du rugby, les 2 communes d'Arcangues et de Bassussarry avaient admis l'idée de faire procéder à la création d'un deuxième terrain d'entraînement, devenu indispensable par le manque d'espace. Sur les 250 licenciés que compte l'association Emak Hor rugby, environ la moitié en revient à l'Ecole de Rugby, et il est aisé de comprendre que les installations existantes sont trop exiguës pour la pratique de ce sport.

Certains ont avancé l'idée de la mise en place d'une pelouse synthétique, cette solution onéreuse ne résout pas le problème de place. Quant à la construction d'un nouveau stade, l'engagement financier serait trop important.

Curage de fossés:

- chemin Bidauenia
- chemin Arancetakoborda
- chemin Etche Urrutia
- chemin Castagnet

D'autres travaux ont également été réalisés:

- changement d'un avaloir au chemin Lortenia
- eaux pluviales chemin Maitegarria
- réfection d'îlots cassé chemin des Pyrénées,
- pose de coussins berlinois chemin Larrebidea.

LES TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Divers abattages et élagages ont été réalisés par l'entreprise Pascal POULOU pour la somme de 7 590€ TTC.

SIGNALISATION DES ROUTES

Cette dernière a été améliorée avec le concours de la société Signature.

- Plaque de rue pour un montant de 396€ TTC
- barrière au lotissement Kurutcheta pour un montant de 212.59€ TTC.
- Marquage au sol des routes communales pour la somme de 5 390€ TTC.

EMBELLISSEMENT-RÉAMÉNAGEMENT DES VOIES - STATIONNEMENT ET ESPACES PUBLICS DU CENTRE - BOURG

En octobre 2015, la commune a déposé un permis d'aménager pour l'embellissement et le réaménagement des voies et espaces publics du centre bourg.

Il faut rappeler que le centre de la commune d'Arcangues a été classé par arrêté ministériel du 22/10/1942, autour d'un site inscrit protégeant le fronton, la mairie ainsi que l'église et le château eux-mêmes inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

Le motif du classement était la protection de l'écrin du village et de son « cachet basque ».

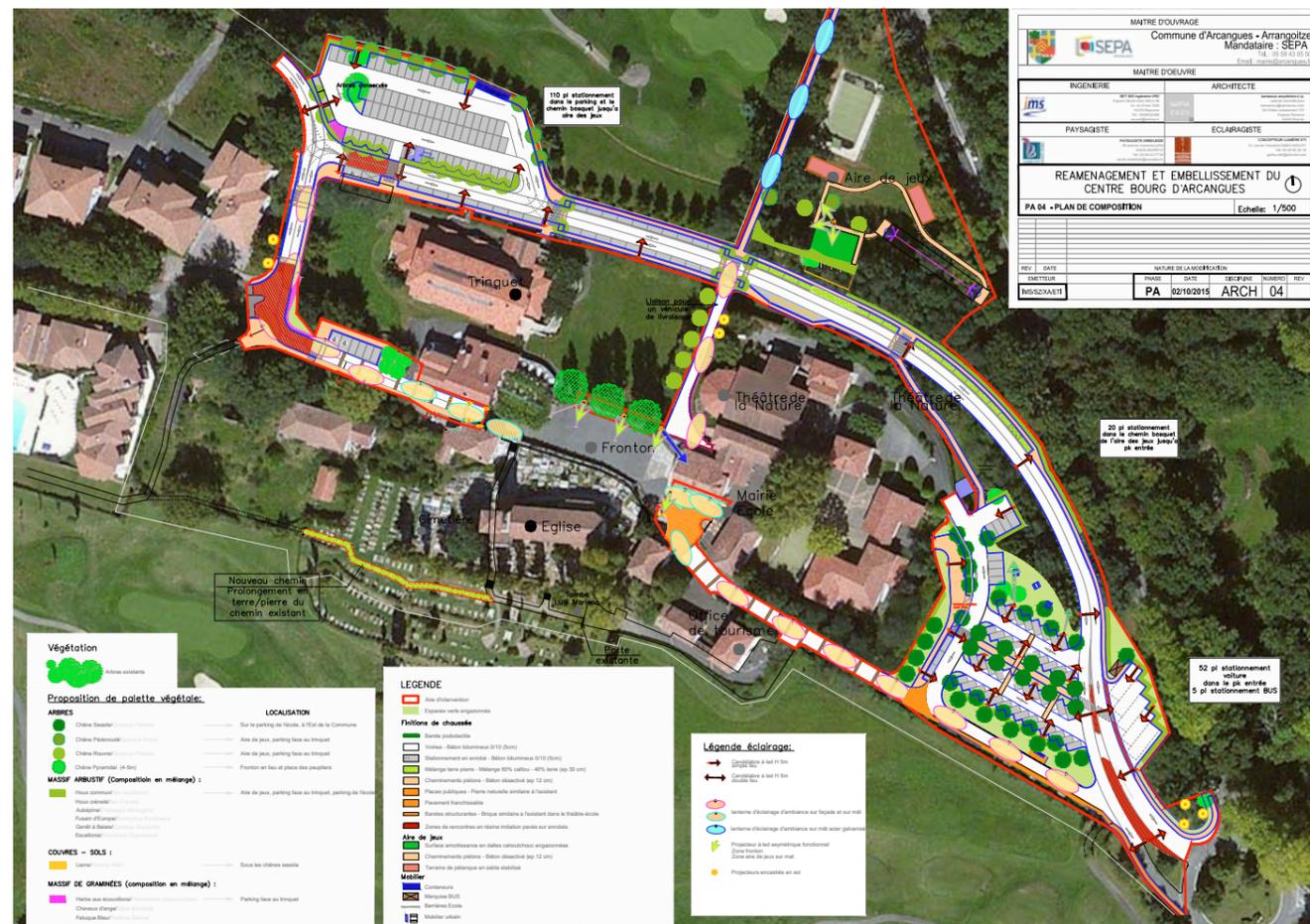
Le site du château d'Arcangues et son parc, limitrophe du projet, est également classé depuis le 19/10/1942.

Présentation du projet :

Le permis d'aménager déposé comprend :

- le réaménagement du parking d'entrée, la mise en place de cheminements piétonniers et des abords qui ont pour but de sécuriser, fluidifier et favoriser les déplacements autour du bourg, notamment aux abords de l'école.
- la création d'un sentier piétonnier à travers le cimetière,
- le réaménagement du parking du trinquet et du chemin Bosquet, afin de faciliter et améliorer les déplacements de tous.
- l'installation de nouveaux équipements dans l'aire de jeux permettra d'étoffer et d'élargir les équipements offerts à nos arrangoitzars.
- l'abattage et le remplacement de plusieurs arbres déperissants.

Ces travaux ne sont qu'une étape dans une réflexion plus globale qui permettra de répondre aux attentes du plus grand nombre.



Au vue de ces différents éléments, le permis d'aménager est soumis à autorisation ministérielle après avis de l'ABF (Architectes Bâtiment de France) et de la CDNPS (Commission Départementale de la Nature du Patrimoine et des Sites), elle-même rattachée à la DREAL (Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement).

La CDNPS a pour objectif de veiller à l'évolution des paysages inscrits et classés, elle émet un avis concernant les projets de travaux les affectant.

Aussi, Monsieur Le Maire a défendu le projet auprès de la CDNPS le 05 novembre dernier. Le délai moyen d'instruction est ramené à 6 mois environ au lieu de 3 mois en moyenne.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

MICHEL SALHA ET SON ÉQUIPE

LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

L'installation du réseau internet reliant tous les bâtiments scolaires a été réalisée par l'entreprise @llez et Cie Barnetche ainsi que l'installation informatique à l'intérieur des salles de classe pour un montant de 17 000€ TTC.

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement des classes maternelles ont débuté au mois de décembre pour une durée de 8 mois. Ci-dessous le montant des différents lots ainsi que les entreprises retenues.

Lot	Description	Entreprise	Montant TTC
Lot 1	Démolition et gros œuvre	Duhalde	173 817.79€
Lot 2	Couverture/charpente/zinguerie	Zurlan	34 004.98€
Lot 3	Isolation et cloisons plafonds	Cangrand	38 400.00€
Lot 4	Menuiserie extérieurs et intérieurs	infrutueux	
Lot 5	Plomberie/sanitaires/ chauffage	infructueux	
Lot 6	Electricité	SudElec	31 763.33€
Lot 7	Carrelage et faïence	C.B.R	17 670.60€
Lot 8	Sols souples PVC	C.B.R	13 200.00€
Lot 9	Peinture intérieures et extérieures	Peintures d'Aquitaine	24 428.83€

L'ACCUEIL DE LOISIRS

La cage d'escalier de l'entrée et le bureau ont été repeints par l'entreprise Rodrigues pour un montant de 2 820€ TTC.

ABLAINTZ

Des travaux de réfection ont été réalisés par l'entreprise Rodrigues, suite au changement de locataire pour un montant 920 € TTC.

Travaux de maintenance annuels des bâtiments communaux.

Ces travaux s'élèvent à 10 700€ TTC.



La nouvelle salle de catéchisme

LES APPARTEMENTS COMMUNAUX

Treize détecteurs de fumée d'une autonomie de cinq ans ont été installés par l'entreprise Etcheaelec pour un montant de 624€ TTC permettant ainsi la mise aux normes.

LE TRINQUET

Des travaux ont été réalisés dans les cuisines

Reprise d'une partie des cloisons de doublage	SabalcagarayJM	2 000€
Travaux d'électricité	Elec64	1 238€
Fourniture et pose de grès émaillé	C.B.R	2 220€
La plomberie	Nicolas Haran	1 195€
Installation d'un brasero sur la terrasse	Bertrand	1 288€

LE PONT CHEMIN DU BOSQUET

Suite à plusieurs crues répétées, des travaux de réparation du pont, en direction d'Arbonne, ont été réalisés par l'entreprise Bertrand pour un montant de 7 725€ TTC afin de garantir la sécurité des usagers.

LE PRESBYTÈRE

Une nouvelle salle de catéchisme a été créée suite à l'extension du presbytère pour un montant final de 81 325€ TTC. Ce montant inclut le décrépissage et un nouvel enduit sur la totalité de la façade ouest, un traitement chimique contre l'humidité et le ravalement de la façade.

Des travaux pour consolider le mur qui sépare le cimetière du presbytère ont également dû être réalisés par l'entreprise Bertrand pour un montant de 1 800€ TTC.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CELINE LAFFONTAS ET SON EQUIPE



Le bureau de la directrice



Le hall d'entrée

LA CRÈCHE

Le bureau de la directrice et le hall d'entrée ont été repeints par l'entreprise Rodrigues pour un montant de 2 500€ TTC.

LE CIMETIÈRE LAGROLET

Dix urnes supplémentaires ont été rajoutées au columbarium existant par l'entreprise Bertrand pour un montant de 5 280€ TTC.

LE PARKING

La pose d'une quatrième camera de vidéo protection permettra de compléter et ainsi terminer l'installation de la vidéo surveillance.

Fourniture et pose	Delta Security	1 381 € TTC
Installation du mat	ETPM	1 235 € TTC

L'EGLISE

Les travaux de rénovation de la 1^{ère} tranche qui avaient débuté à la mi-novembre 2014 se sont terminés fin avril 2015 et s'élèvent au final à 297 500€ TTC dont 27 500€ de maîtrise d'œuvre.

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le service d'aide à domicile animé par les élus, du CCAS fonctionne quotidiennement auprès des administrés. Les élus mettent leur énergie au service des personnes âgées. Ils assurent des visites régulières auprès des bénéficiaires afin de permettre au plus grand nombre de rester à domicile.

Nous contribuons ainsi au maintien à domicile de nos aînés en les aidant dans leur quotidien. 10 salariées assurent l'entretien de leur lieu de vie. Elles effectuent différentes tâches telles que le repassage, l'aide à la préparation des repas, l'aide à la toilette, l'accompagnement en extérieur, jeux, stimulation ; elles apportent également un soutien psychologique. Elles suivent diverses formations de professionnalisation afin de parfaire cet accompagnement.

Le C.C.A.S. peut vous accompagner dans vos diverses démarches administratives et contribue à l'élaboration de différentes demandes d'aide sociale comme l'aide personnalisée aux handicapés, aux personnes âgées, à l'enfance, à l'insertion de personne sans travail.

Il constitue également certains dossiers visant à l'amélioration de l'habitat, par exemple pour la modification de la salle de bain, mise en place de poignées dans les toilettes, création d'une rampe d'accès etc... Il les transmet aux divers organismes : Conseil Départemental (A.P.A.), Caisse de retraite, Mutuelle, M.D.P.H., C.A.F., Mission Locale, etc...

En outre, une assistante sociale du Conseil Départemental assure une permanence tous les mardis matin en mairie. Elle reçoit sur rendez-vous et est joignable au 05.59.70.51.51.

L'investissement de nos salariées est là. Les demandes augmentent, les besoins des bénéficiaires et l'accompagnement des familles sont de plus en plus importants.

Notre service en Mairie s'investit beaucoup pour que vous puissiez en permanence continuer à obtenir ses aides. En moyenne, nous honorons 60 dossiers mensuels d'aide à domicile. Cela représente un total d'environ 13 500 heures pour cette année 2015.

Nous vous accueillons en Mairie pour vous informer de vos droits et des aides afférentes. Nous pouvons également nous rendre au domicile de celles et ceux qui ne peuvent se déplacer.

Le C.C.A.S. se tient à la disposition de toute personne rencontrant des difficultés dans son quotidien et/ou ayant des problèmes de santé.

La ligne directe dédiée au service C.C.A.S. est le **05.59.43.19.56**

son adresse mail : **social@arcangues.fr**
En cas d'absence du personnel administratif, une boîte vocale permet d'y laisser un message et indique un numéro de portable à ne composer uniquement qu'en cas d'urgence.

Aude SAUBESTY et Audrey CAPDEVILLE peuvent vous accueillir du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le vendredi : fermeture à 17 h).
Les élus sont disponibles sur rendez-vous.

LE PORTAGE DES REPAS

Le portage des repas est assuré par 5 aides à domicile, salariées du C.C.A.S. du lundi au dimanche, jours fériés compris. C'est une livraison en liaison froide. Les menus sont établis par une diététicienne afin de pouvoir respecter le régime alimentaire de chacun. Ils sont préparés par la société EOLE qui est aussi notre prestataire pour l'école.

Nous veillons particulièrement à la qualité des repas livrés. Un récent sondage atteste la satisfaction des bénéficiaires de ce service. **Nous avons livré environ 5 000 repas en 2015.**



FORÊT COMMUNALE

MICHEL SALHA / JEAN GARMENDIA / LAURENT VITIELLO

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale sous régime de l'Office National des Forêts, des travaux d'entretien ont été réalisés dans les différentes plantations pour une somme totale de 12 951 € TTC.

Tout bénéficiaire peut demander une livraison pour les repas :

- Du midi uniquement ;
- Du midi et du soir ;
- Selon le nombre de jours souhaités (de 1 à 7) ;
- Pour une personne ou un couple.

Selon la situation de chacun, la livraison s'effectue de 1 à 6 jours par semaine.

Les commandes de repas se font au mois, à la semaine ou au jour le jour. Le bénéficiaire du portage de repas peut modifier, même ponctuellement, sur simple appel téléphonique au secrétariat du CCAS, sa commande de prestation 48 heures à l'avance pour des raisons d'organisation de services.

LA MAISON DE RETRAITE ADARPEA

L'Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) ADARPEA propose un hébergement collectif aux personnes âgées qui ne peuvent ou ne souhaitent plus vivre à domicile.

Il assure l'ensemble des prestations nécessaires à leur vie quotidienne (la restauration, le blanchissage du linge hôtelier, l'animation, la vie sociale et les soins d'aide pour les personnes dépendantes).

Le forfait journalier varie selon le tarif hébergement, le tarif soins et le tarif dépendance. Possibilité de financement par le Conseil Départemental (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Sociale Hébergement) et la Caisse d'Allocations Familiales (Allocation Logement).

Il se compose de 65 chambres dont 15 en unités protégées. En fin d'année 2015, une convention tripartite entre l'ETAT, le Département et le CCAS, a été signée. Cette convention, signée pour cinq ans, définit les conditions de fonctionnement de l'établissement, tant sur le plan financier que sur celui de la qualité de la prise en charge des personnes hébergées et des soins qui sont prodigués à ces dernières. La maison de retraite a pris en retour des engagements d'amélioration et de développement de l'offre aux résidents, elle négocie le financement des mesures qu'elle envisage de mettre en œuvre pour ce faire (recrutements, formation du personnel, etc.). Cette année encore, le personnel de l'établissement

LE REPAS ANNUEL ET GOÛTER DE NOS AINÉS

Le 24 janvier 2015 a eu lieu le repas annuel dans les locaux de la cantine de l'école. Les personnes bénéficiant des services du C.C.A.S., l'association Bethi Alegera, les anciens combattants, Monsieur le Curé, Monsieur le Maire et les élus se sont réunis pour fêter cette nouvelle année. Ce fut un moment riche en joie, avec des danses et des chants !

Cette année, nous renouvellerons cette rencontre conviviale avec nos aînés le 30 janvier 2016. Gérard Luc nous fait le plaisir de venir l'animer. Nous comptons sur nos reines et rois de la piste de danses !

Le 20 juin 2015 s'est déroulé le goûter des aînés offert par le CCAS dans la salle des associations.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devez exprimer une demande auprès du secrétariat du C.C.A.S par téléphone au **05.59.43.19.56** ou par mail à **social@arcangues.fr**.

Le prix du repas livré est de 8€50.



a proposé de nombreuses animations : chants accompagnés par la venue régulière d'un accordéoniste, gymnastique, coloriages, exercices de motricité, couture, jeux de mémoire, sorties.

L'E.H.P.A.D a accueilli 2 nouveaux résidents : Poulette, la poule et Moka, le chat.

Le jardin de l'unité protégée s'est doté de bacs à fleurs entretenus par les résidents de cette unité.

Nous avons aussi reçu avec beaucoup de plaisir un directeur de maison de retraite colombienne. Celui-ci et son épouse, nous ont offert une jolie démonstration de danse, aux couleurs de la Colombie.

La semaine du goût a été marquée par un repas gastronomique. Le restaurateur est venu à l'EHPAD. Le menu a été élaboré, bénévolement par le chef de l'Auberge du Fronton, Jean-Marc ECHEVERRIA pour le plus grand plaisir de tous.

Le jeudi 19 novembre midi, animé par un orchestre, nous avons fêté, résidents, familles et le personnel, l'arrivée du Beaujolais Nouveau avec la présence d'un orchestre.

Les rencontres intergénérationnelles sont régulièrement organisées entre les enfants de la crèche, les écoliers et nos aînés. Le 18 décembre, nos résidents, se sont déplacés au Théâtre de la Nature afin de participer au spectacle de Noël des enfants d'Arcangues.



Un après-midi de chaleureuses retrouvailles, rendez-vous en juin 2016 (la date n'est pas fixée à ce jour) dans la même bonne humeur !

Rappelons que ces manifestations ne sont possibles qu'avec l'aide active des élus municipaux et du CCAS. Nous les remercions chaleureusement.

ENFANCE ET JEUNESSE

HAURTZAROA ETA GAZTETASUNA

LA CRÈCHE LAMINAK

CÉLINE LAFFONTAS ET SON ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une directrice (Educatrice jeunes enfants), d'une puéricultrice, d'un psychologue, d'un médecin vacataire, de 4 auxiliaires de puériculture, de 5 CAP Petite Enfance et d'une cuisinière. En 2015, 67 enfants ont fréquenté la crèche Laminak. 60 familles, dont une majorité du village, ont pu bénéficier de ce mode d'accueil collectif.

Cette année, encore, l'équipe a fait preuve de dynamisme, d'imagination et de créativité afin d'optimiser l'accueil des enfants. Outre les activités habituellement proposées aux enfants telles que les ateliers de chants, de contes, d'arts plastiques, pâtisseries, travaux manuels, parcours psychomoteurs, etc. La crèche s'est dotée, cette année, d'un potager que les familles sont venues enrichir de divers bulbes et graines. Un nouvel atelier fort apprécié des enfants et de l'équipe.

Divers événements, à travers des semaines thématiques autour des grands moments de l'année sont venus ponctuer le quotidien de la crèche: chasse à l'œuf, mini fête de Bayonne, création de décors de Noël.

En fin d'année scolaire, des visites de l'école d'Arcangues ont été mises en place pour les enfants en âge d'être scolarisés afin de leur permettre d'appréhender au mieux leur future rentrée scolaire.

SERVICE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS

LAURENT VITIELLO / CÉLINE LAFFONTAS / DIDIER MAISTERRENA

2015 : Une année de changement

Le 1er Janvier 2015, l'AAEA (Association pour l'Accueil des Enfants d'Arcangues) a cédé sa place au Service Scolaire et Périscolaire. Nous sommes passés d'un statut associatif à un statut public.

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Le service scolaire et périscolaire ouvre ses portes toute l'année (excepté pour les vacances scolaires de Noël). Il se compose d'une équipe permanente diplômée :



A l'occasion de Carnaval et Noël, des rencontres ont été organisées autour de spectacles.

Les enfants de la crèche : « les grands » accompagnés par les enfants de l'école, ont rendu visite aux résidents de la maison de retraite.

La fête de Noël a été un moment de rassemblement, de fête, et de cadeaux. Un goûter, où se sont retrouvés enfants, parents et professionnels a été animé de chants. La visite du Père Noël est venue clôturer cette fête par la distribution des « joujoux ».

- Une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et aides maternelles diplômées CAP petite enfance, bilingues ou unilingues
- Agents communaux de restauration
- Animatrices diplômées BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
- Une équipe de direction : éducatrice spécialisée et BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction)
- Une équipe de 6 saisonniers titulaires du BAFA vient en renfort l'été, avec 12 intervenants qualifiés qui participent et encadrent les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).



1- L'accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire fonctionne tous les matins : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h35 et le mercredi de 7h30 à 8h50. Tous les soirs, l'accueil périscolaire est ouvert de 16h30 à 18h30. Le mercredi midi et après-midi est considéré par les différentes institutions (CAF, DDCS) comme de l'accueil périscolaire de 12h à 18h30.

2- Le temps du midi :

De 12h à 13h20, 2 services de restauration sont mis en place pour les enfants qui fréquentent la cantine.

3- Les TAP :

De 15h30 à 16h30, des activités variées sont proposées aux enfants : golf, herbarium, potager, créations, capoeira, jeux collectifs, comptines, tamborada...

4- Le transport scolaire :

Un service de transport est en place sur la commune (via le Conseil Départemental) pour le ramassage scolaire du matin et du soir le lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi le mercredi matin et midi. C'est un service gratuit pour les familles.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est ouvert pendant les petites vacances scolaires sauf celles de Noël, de 8h à 18h30 et l'été de 7h30 à 18h30.

L'année 2015 se démarque par la mise en place de nouveaux projets en vue de satisfaire un public plus large sur la commune :

* **Le Pass' Kirolak** (pour les enfants de 3 à 12 ans) : nous proposons pendant les différentes périodes de vacances scolaires des stages sportifs et/ou culturels de 5 jours qui ont pour objectifs la découverte, l'initiation ludique, le développement de l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant. Nous permettons donc à des enfants qui ne se rendent pas à l'accueil de loisirs de participer à des activités en groupe sur des temps ciblés et de courte durée.

Quelque soit le moment de la journée, plusieurs thématiques sont choisies comme fils conducteurs afin de pouvoir faire voyager les enfants tout au long de l'année et de leur créer de jolis souvenirs.

Echanges, plaisanteries, partages, rires, petits chagrins, et jeux jalonnent notre année, avec des événements importants : la tamborada, les séjours été, la journée des enfants Fêtes de Bayonne à l'accueil de loisirs, les fêtes des TAP, le cirque de Noël.



Les enfants nous apportent autant que nous leur apportons au quotidien et ce sont eux, notre inspiration dans les divers projets mis en place au cours de l'année. Toutes les informations, les plannings d'animation et les nouveautés du service scolaire et périscolaire sont en ligne sur le site internet de la mairie : www.mairie.arcangues.fr.

Nous vous informons que les inscriptions scolaires 2016-2017 débutent au mois de Janvier pour les enfants nés en 2013.

VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

KULTURA ETA TURISMOA

OFFICE DU TOURISME

NATHALIE FAVRE ET SON ÉQUIPE

LA FRÉQUENTATION

La saison touristique a été excellente avec plus de 15 000 personnes qui ont franchi les portes de l'Office pour des renseignements et 300 bus d'excursionnistes se sont arrêtés dans le village. Sur la période août, septembre et octobre nous comptabilisons 3500 personnes de plus qu'en 2014.

LES ANIMATIONS

Cette année encore les animations au sein du village ont été nombreuses. Les rendez-vous habituels ont été reconduits et se sont tous très bien déroulés : Marché du fronton, Marché Nocturne, Marché de Noël, Concerts Adixkideak et Vide greniers.

La seconde édition de la soirée moules frites a dépassé toutes les attentes de l'équipe de l'Office de Tourisme avec plus de 1 100 barquettes du précieux mélange vendues ce qui représente le double de l'année précédente. 199 personnes ont effectué, cette année, les visites guidées du bourg d'Arcangues proposées par Hélène et Barbara.



Soirée moules/frites

La chasse aux œufs de Pâques organisée le samedi 11 Avril dans le parc du Château d'Arcangues a rencontré un franc succès. Plus de 1000 œufs en chocolats ont été disséminés dans les jardins du Château et environ 80 enfants ont participé au ramassage.



La chasse aux œufs

Barbara et Clémence, les deux salariées de l'association, vous accueillent de novembre à avril, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ; les mois de mai, juin, septembre et octobre: du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h30 ; en juillet et août du lundi au samedi de 9h à 13h et de 13h30 à 19h.

Elles sont joignables au **05 59 43 08 55** ou par mail à tourisme@arcangues.fr

Pour toutes informations sur les animations et les nouveautés n'hésitez pas à consulter le site internet de l'Office de Tourisme et à vous inscrire à la newsletter : www.tourisme.arcangues.fr

Les paniers de fruits et légumes : Depuis le printemps, l'Office de Tourisme et la société Panier de l'Adour.com vous proposent chaque semaine un assortiment de fruits et de légumes de saison issus en grande partie de l'agriculture paysanne locale. Plus de 240 paniers ont été vendus depuis le 21 mai.

Les paniers sont à réserver avant le mercredi 17h et à retirer devant l'Office le jeudi soir entre 18h et 19h.

Vous pouvez retrouver la composition des paniers sur le site www.tourisme.arcangues.fr.

LES HÉBERGEMENTS ET LEUR PROMOTION

Les locations touristiques de la commune ont connu, comme chaque année, un bon taux de remplissage pour la période du 14 juillet au 31 août. Pour certains le reste de la saison estivale reste difficile pour la location.

Au 1er janvier 2016, dans le cadre de la prise de compétence tourisme par la Communauté de Communes ERROBI, la taxe de séjour qui était au forfait repassera au réel. Elle sera donc harmonisée sur les 11 communes d'ERROBI et s'étalera de 0,66€ à 1,10€ suivant les classements.

Vous recevrez rapidement toutes les informations concernant ce changement.

RÉUNION DE TRAVAIL

Comme nous vous l'annonçons l'année dernière nous avons engagé une réflexion sur le tourisme à l'échelle intercommunale. En effet, la Communauté de Communes ERROBI devrait prendre la compétence tourisme au 1er Janvier 2017.

Cette prise de compétence rassemblera les trois offices du territoire (Espelette, Cambo-les-bains et Arcangues) en un seul et même Office intercommunal.



LES NAISSANCES

DARRORT Soan 24 décembre 2014 • **DESBATS Romane Patricia** 03 février 2015 • **VELO Marilou Juliette Iselda** 21 février • **VIALON DARMONY Eido Sacha** 12 avril • **INDEY DEBRUS Jeanne** 26 avril • **SUCCOJA Louis** 30 avril • **INDEY Mattin Charles** 11 mai • **LE BRETON Justine Clémence Elodie** 23 juin • **GALLAIS Jules Joe** 07 juillet • **GUICHENEY Leïa** 13 juillet • **KRAUS-NIGAY Marius Georges** 17 juillet • **VIDAL Mattin** 21 juillet • **LAFRETTE Nina Louise** 23 juillet • **OYHENART Théo** 02 août • **GAMBART MANSION Logann** 23 août • **GAILLARDET Unai** 03 septembre • **GOURITEN Adèle Norah Jeanne** 17 septembre • **LIBERT Juliette Ana Charlotte** 18 octobre • **SOCHON Zélie Anne Marie** 27 octobre • **MAUDUECH-DESLAGE MORIN Côme** 13 novembre ■

LES MARIAGES

KRAUS Méryl, Simone Maryse, Maïder & ROMBOURG Karine Marie-Albertine 07 mars • **FREVILLE Guillaume, Pierre, Hubert & MASSADAU Eugénie, Isabelle, Jacqueline, Marie-Juliette** 25 avril • **DE SAINT LÉGER Jacques, Alexandre & SCHRICKE Caroline, Doriane, Cornélie** 15 mai • **TIXIER Paul, Emmanuel & CIVADE Caroline, Annie** 30 mai • **ARRIOL Julien & RICHAUD Mélissa** 11 juillet • **COUPRY Louis-Marie, Vincent, Joseph & CHARLES Camille, Nicole, Louise** 02 août • **MAILHARIN Pierre & POURTAU Emilie, Anne-Laure** 13 juillet • **PRADEILLES-NICOLAS Jérémy, Lauris, Mathieu & EICHÉ Marie-Sophie** 04 août • **CASTELLO Romain, Charly, Jacques & BASEILHAC Alix, Carmen, Lucile** 04 septembre • **GUICHENEY Olivier, René & REVARIN Alice, Désirée** 12 septembre • **FABAS Nicolas, Vincent, Serge & GUÉGUEN Marie** 26 septembre • **PLOTTO Ivan & CADIER Nelly, Christine** 03 octobre • **DUBOIS-DESTRIZAIS Christophe & LEFEBVRE du PREY Isaure, Laure, Hélène** 09 octobre • **GARAT Patrick Thierry & FORIO Marie-José** 24 octobre • **BOURBON Ivan Michel & DESSAINT Laureen Camille** 19 Décembre ■

LES DÉCÈS

BIGOT Jeanne 29 janvier 2015 • **DUBARRY Jean Paul Michel** 01 février • **FAGOAGA Pierre** 02 février • **COLLIÈRE Georges, Charles, Jean, Marie** 13 février • **LEGROS-GISORS Patrick, Dominique** 16 février • **DURRITXAGUE Laurent** 20 février • **BONNAL Marie, Jeanne** 21 février • **SAUNIER Jeanne, Paulette** 23 février • **OYHAMBERRY Antoine, Martin, Maurice** 26 février • **DUBROCA Jacques, Henri** 03 mars • **PELTIER Guy, Félix, Emile et DUGUET Lucienne, Berthe** 09 mars • **CHEMERO Sandrine, Chantal et DUBARRY Norbert** 13 mars • **ECHAIDE ELORGA Maria, Concepcion, Gregoria** 27 mars • **MATEU Jean Pierre Marie, Jacques** 01 avril • **MOUNICOUX Marie, Elisabeth** 20 avril • **DAGUERRE Anna** 26 avril • **LAMARENS Jacques, Joseph** 06 mai • **BERROA Jean-Michel** 27 mai • **PRADÈRE Odette, Marie** 02 juin • **MARQUETON Gilberte, Reine** 01 juillet • **LEIZAGOYEN Jean, Baptiste** 09 juillet • **ROSSIGNOL Louis, Marie** 26 juillet • **LAFARGUE Eric Jean-Louis** 02 août • **PARRA Christian, Raymond** 08 août • **SENCHOU Armand, Joseph Marie, Pierre** 31 août • **BOYER Gilberte, Julienne, Alberte** 01 septembre • **AVRIL Jean, Paulin** 08 octobre • **DIBARBOURE Gilberte Anna** 10 octobre • **KAHN Nicole Marie** 25 novembre • **GELES Simonne, Léonie** 13 décembre, **Léonie GASSUAN** 23 décembre ■



Le Raid 4L Trophy est le plus grand raid étudiant d'Europe. Il dure 10 jours et son parcours est d'environ 6000 kms. Margaux 23 ans, fille du village se lance dans cette formidable aventure humaine, sportive et solidaire avec une de ses amies Leslie. Nous sommes très heureux de les aider et leur souhaitons une bonne route.

Page facebook : 4L pour moi - 4L pour toi

LES ASSOCIATIONS

LES CAVALIÈRES DE LARRETCHEBERRIA

« Les Cavalières de LARRETCHEBERRIA » est le nom de l'Association, créée par les parents des cavalières. Environ une quinzaine d'entre elles et leurs poneys, participent depuis deux années consécutives aux Championnats de France d'Equitation de concours complet (CCE). Dès la première année, en 2014, le club ramène un titre de Championne de France. Grâce à une nouvelle année d'efforts, d'entraînements, de concours et de résultats, l'année 2015 a été triplement récompensée : deux titres de Championne de France, dont celui de Laura MAISTERRENA (Arrangoitze) et un titre de vice-champion. Sans oublier leur fidèle destrier! Les autres cavalières ont également su se distinguer en se classant. Pour que celles-ci continuent à se rendre à Lamotte-Beuvron pour à nouveau défendre les couleurs des Ecuries Larretcheberria et de leur village d'Arcangues, l'Association est à la recherche de sponsors financiers pour pouvoir réduire ou financer en totalité les frais supplémentaires (nourriture...) de la semaine du Championnat.

N'hésitez pas à nous soutenir!
Un grand merci à tous les donateurs, anciens et futurs.
Merci à la municipalité de nous soutenir et nous féliciter chaque année ».



ADRESSER VOS DON :
Les Cavalières de Larretcheberria
RD 755 - Quartier Alotz
64200 ARCANGUES
Tél : 06 14 91 21 25

LE GROUPE HATS BERRI-BAT UN SOUFFLE NOUVEAU

Les événements de Paris en Janvier et novembre, l'immigration des réfugiés, la COP 21, l'année 2015 a marqué un virage dans notre vie sociale.

Il y aura un avant et un après 2015. Mais continuons à défendre notre mode de vie.

- Continuons à être solidaire pour aider ces hommes, ces femmes et ces enfants afin qu'ils retrouvent une vie meilleure loin de ces violences meurtrières.
 - Continuons à développer les énergies renouvelables, pour laisser à nos enfants et petits enfants un environnement durable
 - Réfléchissons à cette citation « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »
- En parallèle, la vie communale continue...

Tout d'abord, nous voulons remercier la majorité municipale pour son implication dans la création de l'IKASTOLA BIEZ BAT d'Arcangues et de Bassussarry. Le débat était ouvert et a abouti à une de nos propositions. Nous vous en félicitons. Il faudra maintenant l'accompagner mais nous n'avons aucun doute... Le regroupement de nos 158 communes du PAYS-BASQUE (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale - SDCI) a été adopté à la majorité. Ce n'est qu'un avis simple, la décision finale sera votée au mois de mai ou juin 2016. Nous comprenons les incertitudes sur la gouvernance, la fiscalité, les compétences, le devenir des employés mais tout problème technique a toujours une solution. Soyons optimiste sur la fusion des forces pour structurer notre territoire qui sera le 2ème interlocuteur derrière la CUB de BORDEAUX dans une grande région.

Nous nous sommes abstenus sur la délibération pour la construction par un promoteur privé de 115 logements (6 résidences et 10 maisons). La loi ne nous impose pas autant de logements, la majorité en a décidé autrement (alors que le Schéma de Cohérence Territoriale -SCOT-propose une densité minimum de 23 logements par hectare, il en sera de 35 logements par hectare....pour notre village) Nous trouvons ce projet surdimensionné (8 à 10% de la population en plus sur une seule réalisation... 250 à 300 personnes...) Nous avons des divergences sur le projet d'embellissement du bourg. Nous n'avons pas pu participer à l'étude, la commission voirie n'ayant pas eu lieu... Ce projet d'environ 1 million d'euros n'amène aucune vie de village dans l'immédiat, juste un parking amélioré bien nécessaire faut l'avouer, à moins qu'une réflexion soit engagée... Nous resterons vigilants et continuerons à être dans un esprit de coopération tout en gardant notre identité.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une très bonne année 2016. Urte berri on deneri

Jean Michel Mutio, Cécile Candau-Harriet, Mikel Amilibia

ENSEMBLE POUR ARCANGUES

PATXI BENTE / MARTINE MEILLEURAT

Chers Arrangoitzars,
Durant cette année 2015, vos élus d'Ensemble Pour Arcangues ont poursuivi leur mission : préserver notre cadre de vie privilégié et développer une vision d'avenir.

Ainsi, si nous avons voté de façon pragmatique la constructibilité des terrains face aux écuries du château lors de la révision allégée du POS, nous nous sommes immédiatement opposés à la densité du projet et à la réalisation de bâtiments en R+3 (!) voulus par M. le Maire. Les services de l'Etat nous ont donné raison sur tous ces points, la hauteur maximale des bâtiments étant réduite à R+2 et le nombre de logements à 115 environ.

Par ailleurs, nous avons voté le projet d'embellissement du Bourg qui est enfin devenu une priorité pour la majorité : un projet a été présenté qui apportera des améliorations indispensables (sécurisation du parking de l'école, réfection de la voirie, création de trottoirs...).

Dans ce cadre, les idées que nous avons développées pendant la campagne de 2014 ont été reprises : implantation de commerces sur la parcelle jouxtant la Maison des Associations et création d'un centre médical. L'espace du parking du Trinquet qui disposait d'un potentiel intéressant pour dynamiser le Bourg ne restera qu'un parking rénové... La Maison des Sœurs ne fera toujours pas partie de cet « embellissement », le dossier partant en cassation : ce lieu magnifique, créé par Pierre d'Arcangues, aurait du être le lieu de vie du Bourg avec des salles pour les activités culturelles, un jardin public, des tables de pique-nique, des jeux pour les enfants, une promenade pour les résidents de l'EHPAD.

Nous militons toujours - de façon totalement isolée - en faveur d'une adhésion au Syndicat Mixte des Transports pour des transports en commun efficaces qui desserviraient notre village et la future ligne en site propre qui reliera le BAB en un temps record. Nous avons à Arcangues des arguments à faire valoir pour une telle adhésion (création d'un parking relais à Planuya par exemple) et nos finances permettent largement cette dépense (80K€ annuels).

Après ce panorama de notre action en 2015, il me reste à vous souhaiter au nom de toute notre équipe une excellente année 2016 remplie de joie et de bonheur.
URTE BERRI ON DENERI !

Patxi BENTE
Martine MEILLEURAT

Retrouvez-nous sur notre blog :
<http://ensemblepourarcangues.centerblog.net>
et sur Facebook : ensemblepour.arcangues

INFOS PRATIQUES

INFORMATIO PRATIKOA

LE RECENSEMENT

MAITENA PEYROUTAS

Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e). Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal et le mode de scrutin. Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement... C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il vous présentera. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES

L'Agence Départementale du Numérique 64 interviendra gratuitement sur deux sessions du 3 au 4 Mars et du 24 au 25 Mars 2016 à Arcangues.

Chacune des sessions pourra accueillir 8 personnes maximum. Elles s'articuleront autour de modules thématiques innovants, variés et adaptés aux besoins du public.

Programme à titre indicatif :

- La tablette numérique (deux demi journées) : découverte, utilisation, internet, photo, partage, bureautique, mails, ...
- L'ordinateur (deux demi journées) : maintenance, organisation des données, Google drive, photo, mails...

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie au : **05 59 43 05 50**.



ARRANGOITZE
ARCANGUES

**NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE ET
À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTES
REMARQUES ET SUGGESTIONS**

contactez-nous au **05 59 43 05 50**
ou par email à mairie@arcangues.fr